

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XXIV

Québec, 16 septembre 1911

No 6

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 81. — Les Quarante-Heures, 81 — Le « Miscellaneorum Liber », 82. — Décision du Saint-Siège relativement au mariage, 82. — Chronique des diocèses, 83. — Un modèle offert aux petits enfants de la première communion, 86. — Conclusion des fêtes de Nancy, — Décret du Saint Office au sujet des indulgences, 91. — Retour au catholicisme, 92. — L'Eglise de France et les retraites pastorales, 93.

### Calendrier

— o —

17	DIM.	b	<b>XV</b> apr. Pent. et 3 Sept. N.-D. des Sept Douleurs. <i>Kyr. 2 cl.</i> Prose <i>Stabat</i> . II Vêp., mém. du suiv., des SS. Stigmates (II Vêp.) et du dim.
18	Lundi	b	S. Joseph de Cupertino, confesseur.
19	Mardi	r	S. Janvier, év., et ses compagnons, martyrs.
20	Mercr.	r	<b>Quatre-Temps. Jeune.</b> (Vigile.) SS. Eustache et ses compagnons, martyrs.
21	Jendi	r	<b>S. Mathieu</b> , apôtre et évangéliste, 2 cl.
22	Vendr.	b	<b>Quatre-Temps. Jeune.</b> S. Thomas de Villeneuve, év. et conf.
23	Sam.	tr	<b>Quatre-Temps. Jeune.</b> S. Lin, pape et confesseur.

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

17 septembre, Saint-Thomas. — 18, Saint-Pascal ; Saint-Léon de Standon. — 19, Saint-Sylvestre. — 20, N.-D. de Montauban. — 21, N.-D. de Lourdes (Mégantic) ; Saint-Martin (Beauce). — 22, Saint-Léonard.

### Le «Miscellaneorum Liber»

— o —

Ce titre est celui du deuxième registre des missionnaires jésuites au Saguenay, de 1691 à 1780. Malheureusement, on ne savait plus, depuis nombre d'années, où pouvait se trouver un document si précieux pour notre histoire.

Nous avons aujourd'hui la grande joie d'annoncer que le *Miscellaneorum Liber*, rédigé par le Père de La Brosse, le Père Laure, etc., a été retrouvé, et qu'il est «revenu» prendre sa place dans les archives de l'Archevêché.

Dans un prochain numéro, nous donnerons quelques détails sur ce registre, dont la valeur historique est considérable.

— . . . —

### Décisions du Saint-Siège relativement au mariage

— o —

*La preuve d'état libre des futurs époux.* — La Sacrée Congrégation des Sacrements, voulant remédier à plusieurs inconvénients relatifs au mariage, a publié, le 6 mars 1911, les prescriptions suivantes arrêtées le 1<sup>er</sup> février par les cardinaux de cette Congrégation.

I. Il sera rappelé aux curés qu'il leur est interdit d'assister à un mariage sans avoir en bonne et due forme la preuve de l'état libre des contractants ; surtout, ils n'oublieront pas d'exiger le certificat de baptême des futurs époux s'ils ont été baptisés dans une autre paroisse.

II. Pour satisfaire aux prescriptions du décret *Ne temere*, la notification du mariage célébré qui doit être envoyée au curé du baptême, devra mentionner en toutes lettres les noms et prénoms des époux et de leurs parents, l'âge des contractants, le lieu et le jour du mariage, les noms et prénoms des témoins, et la signature du curé avec l'empreinte du sceau paroissial. L'adresse indiquera avec précision la paroisse, le diocèse, la ville ou le lieu du baptême des époux, et tous les détails nécessaires pour que la lettre parvienne sûrement à destination.

III. Si, malgré toutes les précautions, il arrive que le curé du baptême découvre, en recevant notification du mariage, que l'un ou l'autre des époux était déjà marié, il en donnera au

plus tôt avis au curé devant qui a été tentée une seconde union.

IV. Les Ordinaires veilleront à la religieuse observation de tous ces points, et rappelleront à l'ordre les transgresseurs, s'il s'en trouve, en employant, au besoin, les peines canoniques.

*La preuve du mariage contracté.* — S. E. le Patriarche de Venise a demandé à la S. C. des Sacrements la solution du doute suivant :

« Dans quels cas et à quelles conditions peut-on admettre comme preuve suffisante d'un mariage contracté la simple affirmation de ceux qui arrivent d'Amérique ou de tout autre pays éloigné, toutes les fois qu'il est impossible d'avoir le certificat ou toute autre preuve authentique de la célébration du mariage, ou bien que cette preuve ne peut être fournie qu'avec très grande difficulté et après un long délai, alors que les circonstances ne permettent pas d'attendre le résultat des recherches ? »

La réunion plénière des cardinaux de la Congrégation a donné, le 17 février 1911, la réponse suivante publiée le 6 mars :

« Avant tout, il faut déployer toute la diligence possible pour obtenir la preuve légitime de la célébration du mariage. Si, malgré toutes les recherches, on ne peut avoir cette preuve, on déférera le serment aux parties pour confirmer leur assertion ; une fois ce serment prêté, les parties seront regardées comme légitimement unies, et leurs enfants comme légitimes. Il faut toutefois excepter les cas où une preuve parfaite est exigée par le droit, par exemple quand un mariage antérieur est en question ou s'il s'agit de la réception des Saints Ordres.

« Le mariage ainsi confirmé par serment ne sera pas inscrit dans le registre ordinaire des mariages, mais sur un livret spécial. »

---

### Chronique des diocèses

— c —  
QUÉBEC

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec ont été nommés :

M. l'abbé J. Houde, vicaire à Saint-Joseph de Lévis ;

M. l'abbé Max. Gendron, vicaire à Sainte-Marie de Beauce ;

M. l'abbé Cl. Leclerc, vicaire à l'Ancienne-Lorette ;

M. l'abbé R. Lamontagne, vicaire à N.-D. de Lévis ;

M. l'abbé Léon Vien, vicaire à Saint-François de Beauce.

M. l'abbé Sauvageau, jusqu'ici du vicariat de N.-D. de Lévis, s'occupera désormais de la croisade de Tempérance et résidera à l'Archevêché.

— Dimanche, à Robertsonville (Mégantic), S. G. Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction de l'église et d'une cloche qui lui est destinée. Sermon par M. l'abbé Goudreau, curé de Saint-Alphonse de Thetford.

Lundi, Sa Grandeur a béni, au Lac Noir, le couvent, tenu par les Sœurs de la Charité de Saint-Louis.

— Il y a eu cette semaine, à la chapelle des Sœurs de la Charité, Québec, deux services funèbres pour le repos de l'âme de feu Mgr Faguy.

— Demain, dimanche, aura lieu la clôture de la retraite annuelle, prêchée au Grand Séminaire par le R. P. Fortier, C. SS. R., et au Petit Séminaire : *division des grands*, par le R. P. Cébron, des Pères Blancs, *division des petits*, par M. l'abbé Alb. Godbout, aumônier de l'orphelinat des Sœurs de la Charité.

— Ces jours derniers, on a donné des retraites spéciales, en plusieurs paroisses de la ville, aux petits enfants des écoles. Elles ont été prêchées : à Saint-Roch par le R. P. Manise, C. SS. R. ; à Jacques-Cartier, par M. l'abbé Lavergne ; et à Saint-Sauveur, par le R. P. Legault, O. M. I.

— Au monastère du Précieux-Sang, Lévis, on a célébré par une messe solennelle, jeudi, le cinquantenaire de la fondation de l'Institut du Précieux-Sang.

— M. l'abbé Eug. Frenette, procureur de l'évêché, de Chicoutimi, a passé à l'Archevêché ces jours derniers.

— Mardi, a eu lieu l'ouverture des cours, à l'Université Laval. Les professeurs et les élèves ont assisté à la messe célébrée à la chapelle du Séminaire, et le corps universitaire a renouvelé ensuite la profession de foi. S. G. Mgr l'Archevêque assistait au trône.

## RIMOUSKI

— M. l'abbé P. Brillant, curé de Cedar-Hall, est décédé dimanche dernier, le 10 septembre.

Né à Saint-Arsène (comté de Témiscouata,) le 27 janvier 1852, il fit ses études à Rimouski et fut ordonné prêtre le 19 septembre 1880.

Il fut Vicaire à MacNider de 1880 à 1881 ; curé de Saint-Moise avec la desserte de la vallée de la Matapédiac, de 1881 à 1888, et premier curé de Saint-Pierre du Lac en 1888 ; il a été 23 ans curé de Cedar-Hall.

— Le 8 septembre, S. G. Mgr Blais a célébré la messe d'ouverture des classes, chez les Ursulines, en présence des élèves du pensionnat et de l'Ecole normale. Après la messe, Sa Grandeur adressa aux élèves une allocution pleine de bons conseils.

## SAINT-BONIFACE

Mercredi, l'*Action sociale* a publié l'intéressante dépêche suivante, expédiée de Winnipeg :

Le R. P. Damase Dandurand, O. M. I., de l'évêché de Saint-Boniface, a célébré, lundi, le 70ème anniversaire de son ordination. Il a été l'objet d'une grande fête.

Le Père Dandurand est né à Laprairie, Québec, le 23 mars 1819 ; il est âgé de 93 ans. Il entra chez les Oblats de Marie Immaculée, à Montréal, en 1841, et prononça ses vœux à Longueuil en 1842. Il fut prédicateur de retraites dans le district de Montréal et ses environs de 1841 à 1844 ; curé de la Cathédrale à Ottawa, de 1848 à 1875. Il fut plusieurs fois administrateur de l'archidiocèse d'Ottawa, notamment à la mort de Mgr Guigues, en 1874, vicaire général aussi d'Ottawa, de nombreuses années jusqu'en 1875. Missionnaire au Manitoba, notamment à Saint-Charles de Selkirk, de 1875 à 1900, il fut nommé aumônier de l'hospice Taché à Saint-Boniface, en 1900.

A Ottawa, il fut l'architecte et le constructeur de la basilique, des églises Saint-Joseph et Sainte-Anne, et de la première partie de l'Université.

C'est le premier Oblat canadien de Marie-Immaculée, et le doyen d'âge du clergé canadien.

**Un Modèle offert aux petits enfants de la  
première communion**

— o —  
« NELLIE », SURNOMMÉE « LA PETITE VIOLETTE »  
DU SAINT SACREMENT »

Nos lecteurs se rappellent l'article sur « La petite Nellie » que nous avons publié ici, le 22 juillet dernier. Aujourd'hui, S. G. Monseigneur l'Archevêque daigne nous communiquer une lettre qu'il a reçue dernièrement de Rome, et qui renferme de nouveaux et intéressants détails sur cette petite enfant si extraordinairement privilégiée de la grâce.

Nous la reproduisons avec empressement, ainsi que la réponse que Sa Grandeur a bien voulu y faire. Nos lecteurs trouveront une grande édification dans cette courte biographie, et, secondant les vues de notre vénérable archevêque, se feront les propagateurs dans nos parcsisses et dans nos écoles de cette ravissante vie de *Nellie*, si gracieusement surnommée « la petite Violette du Saint Sacrement. »

Rome, 5 août 1911.

A Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin,  
archevêque de Québec.

Monseigneur,

Ce que Grégoire XVI disait à l'abbé Dupanloup : *Tu es juventutis apostolus*, je puis bien vous le répéter. Evidemment, cela vient de moins haut, mais c'est bien vrai quand même.

C'est aux enfants du Séminaire qu'a été consacrée votre vaillante jeunesse sacerdotale. Plus tard, c'est aux jeunes clercs du Grand Séminaire que furent données ces leçons d'une science abondamment puisée aux pures sources romaines. A l'École normale, vous formiez des éducateurs des petits enfants, quand le Saint-Siège vous fit monter sur le siège de Chicoutimi, puis sur celui de Québec. Désormais pasteur de tout le troupeau, vous n'oubliez pas vos plus petites brebis, et c'est toujours vers les petits enfants que s'incline plus volontiers votre cœur apostolique.

Je le sais, et les supérieurs des séminaires et des collèges, les religieux et religieuses enseignantes, les maîtres et maîtresses d'écoles, si nombreux et si heureux en votre admirable diocèse, le savent mieux que moi encore.

C'est pourquoi, Monseigneur, j'ai cru réjouir votre âme en

vous faisant connaître les principaux détails d'une petite vie extraordinairement intéressante et merveilleusement féconde. Il s'agit d'une enfant morte en odeur de sainteté à l'âge de quatre ans et cinq mois, et dont la réputation commence à envahir le monde. Ce que je vous en écris est d'une rigoureuse exactitude et contrôlé aux meilleures sources.

Née sur la terre catholique de l'Irlande, le 24 août 1903, orpheline de mère avant ses trois ans, infirme et malade, *Nellie* Organ est amenée au couvent du Bon-Pasteur de Cork le 11 mai 1907.

Une bonne Sœur la conduit à la chapelle et lui dit que Jésus vit pour l'amour des hommes au tabernacle. L'enfant ne cesse dès lors de demander qu'on la ramène « près du Dieu Saint (1) pour converser avec Lui. »

On lui fait parcourir les stations du Chemin de la Croix. Elle fond en larmes et répète en sanglotant : « Pauvre Dieu Saint ! »

Frappé de la piété précoce de la petite *Nellie*, Mgr l'évêque de Cork, un dominicain, vient lui donner la confirmation, et elle redit avec un saint enthousiasme : « Je suis le petit soldat du Dieu Saint. »

A partir de cette heure — elle n'a encore que quatre ans — une double soif consume son petit cœur : souffrir avec Jésus crucifié, le recevoir dans la sainte communion.

C'est avec une patience héroïque — dont on rencontre peu d'exemples — qu'elle supporte, sans une plainte, les plus terribles souffrances, immobile dans son petit lit, pressant toujours son crucifix contre sa poitrine déchirée par une toux convulsive, et s'écriant avec un accent qui arrache des larmes d'admiration et d'attendrissement : « Le Dieu Saint a tant souffert pour moi sur la croix. »

Son âme est toujours orientée vers le Tabernacle comme vers son centre de vie.

Elle connaît, par un mystérieux instinct de grâce, si les personnes qui l'approchent ont communie ou non ; elle sait, sans que rien ne puisse le lui faire soupçonner naturellement, les

---

(1) C'est toujours ainsi que *Nellie* désigne Jésus, soit qu'elle parle de sa Passion ou de son Eucharistie.

jours où le Saint Sacrement est exposé à la chapelle, et supplie qu'on l'y porte ; elle demande aux Sœurs de venir l'embrassera aussitôt après leurs communions ; mais surtout elle réclame pour elle-même le bonheur de la visite eucharistique : « Donnez-moi le Dieu Saint ; je veux le Dieu Saint ; oh ! quand donc viendra-t-Il ? »

Jésus, qui se plaît parmi les lis, pouvait-il résister à de tels appels ? Non, Il vient.

Le 6 décembre 1907, à l'âge de quatre ans et trois mois, portée à la chapelle dans les bras de la Sœur infirmière, *Nellie* reçoit pour la première fois la divine Hostie. Une clarté céleste, visible à tous les regards, illumine son visage ravagé par la souffrance.

Trente-deux fois, en moins de deux mois, elle se nourrit du Pain des anges avec une ferveur qui se trahit en de douces larmes, en des actions de grâces qui ressemblent à des extases, et se prolongent plusieurs heures. Quand elle en sort, c'est pour dire avec un ineffable sourire : « Oh ! ma Mère, que j'étais heureuse, je conversais avec le Dieu Saint ! »

La sagesse d'en haut parle par ses lèvres innocentes qui ont des paroles d'une étonnante maturité, des réponses que lui envieraient les docteurs.

On vient se recommander à ses incessantes et victorieuses prières, et la grâce descend à flots du Cœur Sacré de Jésus qui ne sait rien lui refuser : conversions, guérisons, consolation.

Mais déjà le ciel envie à la terre cette angélique fleur. L'Espoux des vierges vient la cueillir.

Le 2 février 1908, en la fête de la Purification de Marie, dont le billet de Rosaire lui était échu pour ce jour, un dimanche, comme elle l'avait annoncé, après une longue agonie, pendant laquelle la petite mourante semble contempler une vision qui fixe ses yeux, grands ouverts et inondés de pleurs, sur l'extrémité de son lit, la petite *Nellie* rend à Dieu son âme, plus blanche qu'un beau lis, et, ainsi qu'elle l'a souvent répété, « prend son vol vers le paradis dans la robe de sa première communion. »

L'odeur de ses vertus embaume le monastère. Ses compagnes aussi bien que ses maîtresses l'invoquent à l'envi, et ne tardent pas à ressentir sa puissance auprès du Seigneur qui

aime à glorifier l'innocence. Pendant le mois d'août 1909, les élèves font une neuvaine à leur petite *Nellie* pour lui demander UN MIRACLE : celui d'inspirer au Souverain Pontife d'accorder le bienfait de la première communion aux tout petits enfants du monde entier. Quelques mois plus tard, Pie X publie le décret *Quam singulari*, qui appelle les tout petits à la Table eucharistique.

Informé depuis de tout ce qui s'est passé en ce petit coin de la Verte Erin, le Pape envoie la Bénédiction Apostolique aux compagnes de la petite *Nellie*, en disant que « *Notre-Seigneur l'a rappelée encore tout enfant en son saint paradis et qu'elle y prie pour elles.* »

Et sur cette fraîche tombe d'une petite enfant de quatre ans, germent de merveilleux fruits de grâce, des guérisons soudaines, au point que les parfums de celle qu'on a si bien nommée « la petite Violette du Saint Sacrement » embaument l'univers, et que l'on parle déjà d'introduire en cour de Rome la cause de la petite servante du « Dieu Saint »

A Rome même, d'éminents personnages se sont fait les propagateurs de la vie de la petite *Nellie*. C'est par milliers d'exemplaires que S. E. le Cardinal Vivès y Tuto l'a répandue en Espagne, et il nous a encouragé à la traduire en diverses langues pour la faire arriver au plus grand nombre d'âmes possible.

Je suis bien persuadé que vous nous y aiderez, Monseigneur, en daignant recommander la courte BIOGRAPHIE et la petite NOTICE sur *Nellie* à vos zélés prêtres et à vos ferventes communautés.

Il semble bien que le Seigneur a fait paraître cette enfant de grâce dans son Eglise pour confirmer par un fait extraordinaire l'opportunité du décret *Quam singulari* et présenter aux tout petits enfants, qui sont toujours l'objet de sa divine prédilection, le plus attrayant et le plus parfait des modèles.

Que Votre Grandeur veuille agréer l'hommage de mon plus profond respect et bénir de loin

Un prêtre canadien.

## RÉPONSE DE SA GRANDEUR

Mon cher Père,

Je vous remercie de m'avoir fait mieux connaître le petit prodige de grâces qu'est la petite *Nellie*. Evidemment, Notre-Seigneur ne l'a si visiblement prévenue de sa grâce que pour en faire un attrayant modèle de l'enfance chrétienne.

Il me semble bien que le divin Maître l'a fait paraître, en ces jours, dans l'Eglise, et recevoir, avec une ferveur angélique, la sainte Eucharistie, à l'âge de quatre ans, pour confirmer, par un fait frappant, le grand acte de son Vicaire appelant tous les petits enfants à la Table sainte, dissiper les derniers préjugés, et manifester les ardents désirs de son Cœur sacré de se donner de bonne heure aux privilégiés de son amour.

Vous savez avec quelle joie et quel empressement nous avons reçu ici le décret *Quam singulari*, et comment il est déjà appliqué avec zèle et avec fruit par tous nos excellents prêtres.

Cependant les exemples si gracieusement attirants de l'admirable petite *Nellie* serviront à stimuler de plus en plus les bonnes volontés, et surtout à apprendre à nos chers petits enfants ces deux grandes leçons qui se dégagent avec une singulière éloquence de cette si courte mais si féconde existence: l'amour du sacrifice et le besoin de la divine Eucharistie.

C'est pourquoi je recommande volontiers la *Biographie* si bien documentée et la charmante petite *Notice* à messieurs les curés, à nos religieux et religieuses enseignantes, à nos instituteurs et institutrices, à nos familles chrétiennes, désirant les voir se répandre partout dans notre cher diocèse pour le plus grand bien spirituel de tous nos chers petits enfants.

De tout cœur, je bénis votre propagande, tous ceux qui vous secondent en cette œuvre apostolique, appelant sur elle et sur vous la fécondité promise par le divin Maître aux bonnes semences.

Croyez, mon cher Père, à mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

(Signé) L.-N., arch. de Québec.

— La Maison du Bon-Pasteur, 228, boulevard Péreire, Paris (XVII<sup>e</sup>), vient d'éditer une courte biographie très documentée et une petite notice complétant ce qui a été déjà publié sur cette ravissante enfant.

Nous recommandons ces deux gracieux opuscules aux parents et aux éducateurs chrétiens.

NELLIE, SURNOMMÉE « LA PETITE VIOLETTE DU SAINT SACREMENT » (1903-1908). Brochure de 32 pages ornée de trois belles gravures hors texte. En plus du résumé de la vie de *Nellie*, on y trouvera une lettre de Mgr l'évêque de Cork, une lettre de la supérieure du couvent du Bon-Pasteur, une adresse des élèves de Saint-Fimbar au Souverain Pontife, et une réponse autographe de S. S. Pie X.

Prix : l'unité, 0 fr. 15 ; franco, 0 fr. 20. La douzaine franco : 2 francs (Canada, \$0,40 ). Le cent franco : pour l'étranger, 14 francs (Canada, \$2,80 ).

NELLIE, SURNOMMÉE « LA PETITE VIOLETTE DU SAINT SACREMENT ». Délicieuse notice de quatre pages, renfermant les traits les plus saillants de la vie de cette merveilleuse enfant. Beau papier couché, avec une photographie authentique de *Nellie* en son costume de première communion. Texte et portrait artistiques ; couleur bistre.

Prix : 0 fr.60 la douzaine. Le cent : pour l'étranger, 4 fr. 25 (Canada, \$0,85).

S'adresser à la maison du Bon-Pasteur, 228, boulevard Péreire, Paris.

L'intéressante et pieuse revue le *Divin Crucifié* consacre, chaque mois, une page à la petite *Nellie*. C'est à la rédaction de cette revue qu'on est prié d'envoyer la relation des grâces obtenues par l'intercession de la petite servante de Dieu.

#### Décret du Saint-Office au sujet des Indulgences

« Notre Saint-Père le Pape Pie X, dans l'audience accordée au Révérend Père assesseur du Saint-Office, voulant obvier aux doutes, difficultés et controverses qui se sont souvent élevées, et pourrait peut-être s'élever dans l'avenir, sur la détermination du temps où la visite d'une église ou d'un oratoire peut se faire, quand elle est requise pour gagner des Indul-

gences, attachées à quelque jour, a bien voulu concéder que le temps propre à cette visite soit compté non seulement de minuit à minuit du jour fixé, mais même depuis midi du jour précédent. Il a déclaré que cette concession vaudrait pour les indulgences tant plénières que partielles, à gagner une fois le jour ou *toties quoties*, concédées jusqu'à ce jour ou à concéder dans l'avenir, sous quelque expression que soit désigné le temps ou le jour. Demeurant sauves, du reste, les clauses et conditions apposées dans chaque concession. Nonobstant toutes choses contraires, même celles ayant besoin de mention particulière et très spéciale.

ALOYSIUS GIAMBESE,

*substitut pour les Indulgences.*

(*Acta Apostolicae Sedis*, 15 fév. 1911.)



### Retours au catholicisme



Les prières pour le retour des Anglais à l'unité catholique ne sont pas inefficaces.

Dans le numéro du 25 avril de la *Revue de l'Archiconfrérie de N.-D. de la Compassion*, M. l'abbé Billecocq dresse le tableau des principales conversions de protestants au cours de l'année 1910. Nous avons relaté quelques-unes des plus remarquables parmi ces conversions, notamment celle des pasteurs de Brighton entrés en conflit avec leur évêque anglican sur la question du culte public à rendre au Saint-Sacrement. En dehors de ces retours sensationnels opérés à Brighton, M. Billecocq signale la conversion de onze autres ministres protestants et donne une longue liste de notables convertis, parmi lesquels une nièce de M.<sup>r</sup> Asquith, premier ministre, et de hauts fonctionnaires civils et militaires.

Mais ce n'est pas seulement en Angleterre que ce mouvement de retour se dessine. M. Billecocq continue : « Nous pourrions ajouter, comme saint Jean dans l'Apocalypse : « . . . Après « cela je vis une foule immense que personne ne pouvait compter », car indépendamment des 200 conversions de Brighton, enregistrées ci-dessus, la *Lamp* de Garrison, de mars dernier, affirme que, dans le seul diocèse de Philadelphie, plus de 300 convertis ont été confirmés en mai 1910 ; et l'*Examiner* de

Bombay, du 25 février dernier, nous fournit, pour la même année, les consolantes données qu'on va lire. »

Et il énumère des conversions globales parmi lesquelles nous relevons, en décembre, celle de 17 étudiants de Saint-Louis aux Etats-Unis. M. Billecocq peut donc conclure sans vain optimisme :

« L'année 1910 est une de celles qui ont vu le plus de conversions, et parmi ces retours un grand nombre de la plus haute importance... Mais ce qui est plus consolant encore, c'est de penser que cette statistique est loin d'être complète, et qu'en 1910 il y a eu, en dehors de ces conversions, un grand nombre d'autres ignorées, qui ont contribué, comme les plus éclatantes, à augmenter, dans la région où elles se sont produites, le prestige de l'Église catholique. Le mouvement vers Rome s'accroît tous les jours davantage, parce que nos frères séparés se rendent de plus en plus compte de l'impuissance du protestantisme à leur transmettre intégrale et pure la doctrine de Jésus-Christ. »

(Sem. relig. de Cambrai.)

---

### L'Église de France et les retraites pastorales

---

Extrait d'une excellente lettre pastorale de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras :

Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué tout ce que l'Église de France en particulier doit à l'institution des retraites pastorales ?

Certes, bien des causes auraient pu et dû provoquer dans nos rangs l'affaiblissement de l'esprit ecclésiastique et le relâchement de la discipline ! Sous les différents régimes qui se sont succédé au dernier siècle, le sacerdoce n'a-t-il pas rencontré tour à tour assez de paix et assez de troubles, assez de faveurs et assez de persécutions, assez d'encouragements et assez de pièges pour déchoir de sa dignité et se compromettre comme tant d'autres pouvoirs dans l'estime du pays ? et pourtant, il n'a subi ni compromission ni déchéance.

D'autre part, que de forces se sont liguées pour déprécier son ministère, pour le livrer à la déconsidération publique et

préparer ainsi son irrémédiable ruine ! Journaux et revues, romans et tribunes parlementaires, écoles philosophiques et théâtres ont pris leur part dans une conspiration qui dure encore ; et, quand toute autre autorité se serait écroulée sous des coups si nombreux et si forts, le sacerdoce est resté debout, forçant l'estime de ceux mêmes qui affectent à son égard l'indifférence ou le poursuivent de leur haine.

Or, quand on veut se rendre compte de ce fait, quand on recherche les causes de ces vertus et de cette puissance dont Dieu veut que le clergé de France reste en possession, quand on va aux sources de sa gravité, de sa réserve, de son esprit d'obéissance, de sa cohésion que rien ne peut rompre, de son dévouement que rien ne peut lasser, où les trouve-t-on ? On les trouve dans ces retraites régulièrement convoquées par l'évêque d'un bout à l'autre du pays ; retraites où, les uns après les autres, tous les prêtres viennent recevoir les conseils, les encouragements de leur premier pasteur, entendre l'exposé sévère de leurs devoirs, discuter leur conduite passée sous les yeux de Dieu même, raviver leur foi par une étude approfondie des vérités éternelles, réveiller enfin leur respect pour eux-mêmes, leur zèle pour les peuples, leur soumission pour l'autorité.

Qui ne sait que là où ce frein a manqué, où cet appui surnaturel a fait défaut, les meilleures volontés ont couru le risque de descendre la double pente de la faiblesse humaine et du discrédit public ?

Aussi les Papes ont-ils coutume de recommander instamment les exercices de la retraite. Le Souverain Pontife Pie X vient de le faire dans sa Lettre adressée récemment aux évêques du Brésil, comme il l'avait déjà fait dans son exhortation au clergé catholique (4 août 1908).

---

### Le Congrès de la langue française

---

A l'appel que font les organisateurs du Congrès au cœur de la race française d'Amérique, c'est bien vraiment l'écho du cœur qui, sur tous les points, a commencé de répondre.

Il y a donc lieu d'espérer que nous le verrons aller, de jour en jour, s'accroissant, jusqu'au 24 juin de l'année prochaine ;

et aux protestations joignant les actes, garantir au Congrès de 1912 un succès triomphal, qui deviendra l'inéluctable consécration des droits et des ambitions légitimes de la civilisation française sur notre continent.

\* \* \*

Dans son appel, du 10 avril dernier, le Comité Organisateur du Congrès, par la voix de son honoré président et de son distingué secrétaire, entre autres considérations judicieuses pour justifier l'initiative prise par lui, nous offre la suivante :

« Notre langue, menacée dans sa vie intime, ne l'est-elle pas aussi dans sa vie externe, dans ses droits à l'existence ? Elle est aujourd'hui attaquée ouvertement, et dans certains milieux on voudrait tarir, à l'école, les sources même du français. Laisserons-nous se défendre tout seuls ceux des nôtres qui subissent ces assauts ? Notre devoir n'est-il pas de nous grouper pour leur prêter l'appui de nos encouragements, de nos vœux et de notre influence ? »

Le Comité poursuit, dans ce même *Appel au public* :

« Œuvre pacifique, le Congrès devra éviter toute discussion acrimonieuse, et se bornera à revendiquer les droits qui doivent être reconnus à notre langue. Il ne tentera de proscrire l'usage d'aucun autre idiome, mais il voudra que, chez nous, les deux langues officielles coexistent sans se mêler, sans empiéter l'une sur l'autre. Et parce que, de l'aveu même des Anglais les mieux pensants, c'est une gloire et un avantage inappréciable pour le Canada de compter dans sa population des citoyens parlant la langue de France, et parce que le sentiment le plus élevé nous fait un devoir de rester fidèles à notre passé et de maintenir la nationalité canadienne-française avec sa foi, ses traditions et sa langue, le Congrès cherchera à entretenir chez les Canadiens-français le culte de l'idiome maternel ; il les engagera à perfectionner leur parler, à le conserver pur de tout alliage, à le défendre de toute corruption. Il n'y a là rien que nous n'ayons le droit de faire, ni rien dont on puisse s'offenser. »

Et le Comité conclut :

« Nous adressons donc un pressant appel à tous les Canadiens français et à tous les Acadiens qui ont à cœur la conser-

vation de leur langue et de leur nationalité. Nous les invitons tous à adhérer, à contribuer, à concourir, à assister au Premier Congrès de la Langue française au Canada. » D.

— o —

### Conclusion des fêtes de Nancy

— o —

Nous reproduisons en partie les conclusions du compte rendu détaillé que la *Semaine religieuse de Nancy* a publié de ces très belles fêtes :

Et maintenant, l'exemple qui nous fut donné par les gymnastes canadiens nous fournira notre conclusion.

Fidèles à une habitude sacrée, tous les jours, durant la semaine qu'ils passèrent à Nancy, ces champions si robustes, si souples, si agiles, si entraînés, assistèrent à la messe, et plusieurs fois ils s'agenouillèrent à la Table Sainte.

Voilà un suggestif *confirmatur*. Comme nous le recommande notre évêque vénéré, appliquons-nous de plus en plus à faire des jeunes gens de nos patronages des chrétiens à la foi éclairée, à la volonté ferme, à la piété solide et agissante... nourrissons-les de l'Évangile et de la sainte Eucharistie... ne cherchons pas le nombre, mais l'élite... et nos sociétés sportives, qui nous procurent des moyens si opportuns de grouper autour de nous une belle et fière jeunesse, qui nous ménagent d'aussi triomphales journées, seront vraiment les palestres où se formeront pour l'Église et pour la patrie des chrétiens sans peur et des Français sans reproche ! « *Instaurare omnia in Christo*, renouveler tout dans le Christ », et par tous les moyens que la Providence amène en leur temps à notre disposition : sports, musique, théâtre, conférences, réunions d'études apologetiques ou professionnelles, cours d'instruction religieuse, promenades, excursions... etc. — voilà, pour nous le secret de « reconstituer, en notre pays, un peuple véritablement chrétien.